



Chef de projet à "Agir ensemble pour les droits de l'Homme" (Aedh), une organisation de la société civile basée en France, elle présente les contours du projet "Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits humains en Afrique centrale" (Défi 2) que cette Osc veut implémenter dans quatre pays de la sous-région Afrique-centrale dont le Cameroun par l'entremise de la Ligue des droits et libertés (Ldl).

A renvoi exactement le projet Defi 2 ?

Le projet Défi 2 a pour objectif de contribuer au renforcement de l'Etat de droit et des valeurs démocratiques dans quatre pays d'Afrique centrale : le Cameroun, le Gabon, le Congo et la Rdc. En plus de l'objectif général, il y a des objectifs spécifiques qui consistent à encourager et soutenir les organisations de la société civile dans leurs actions de terrain, dans le renforcement des capacités pour qu'elles puissent mieux répondre aux violations des droits de l'homme. C'est presque les mêmes objectifs que le programme Défi 1 sauf qu'on a des petits détails qui changent comme la prise en compte du genre sur lequel on s'est plus accentué dans le cadre de Défi 2. Car on a réalisé que certaines organisations n'avaient pas suffisamment de femmes

dans les instances décisionnelles, opérationnelles... Nous comptons aussi insister sur le renforcement des capacités entre pairs. C'est-à-dire des visites d'échange d'expérience. Nous avons vu lors de l'évaluation finale que c'était un très bon moyen de renforcer les capacités des associations car qu'elles travaillent ou non sur les mêmes thématiques, elles connaissent les mêmes réalités de terrain ; les mêmes réalités socio-politique et économique. Donc elles se comprennent très bien. Nous soutenons cette mise en réseau. Ce sont des petits axes qui ont été augmentés dans le cadre du programme Défi 2. Mais globalement, c'est la même logique d'intervention que le programme Défi 1 qui était mené entre 2014 et 2017. Et Défi 2, c'est pour 2018 à 2020.

Qu'attendez-vous de la Ligue des droits et libertés dans le cadre de ce projet ?

Le projet Défi 2 de la Ligue des droits et des Libertés vise à renforcer la synergie entre les différents acteurs de la chaîne pénale. Nous avons rencontré les autorités de la ville de Bafoussam. Et nous avons vu que certains délégués sont prêts à coopérer dans ce sens et à soutenir le travail de la société civile. Ce que nous espérons c'est que le travail de mise en collaboration, de synergie, puisse fonctionner, que nous puissions voir dans un, deux ou trois ans que les autorités travaillent encore ensemble ; que les différents services et administration travaillent ensemble. Tout ça dans le but de mieux défendre les détenus ; que les dossiers des détenus ne soient plus perdus, qu'ils soient complétés ; que certaines personnes qui n'ont pas les moyens d'être assistées juridiquement et judiciairement puissent bénéficier de cette assistance.

Qu'est-ce qui vous pousse à vous intéresser à la question des droits de l'homme au Cameroun ?

C'est là tout le mandat "d'Agir ensemble pour les droits de l'homme". Nous avons un président d'honneur qui a réuni des amis ; ils se sont mis ensemble et se sont dit que les organisations faisaient sur place un travail formidable, mais qu'elles manquaient de moyens. Donc c'est cette passion là pour l'Afrique centrale et les organisations de terrain qui fait qu'aujourd'hui, nous travaillons depuis 25 ans sur le même fonctionnement. Le soutien aux organisations de la société civile et des droits de l'homme est une passion qu'on n'explique pas. J'ai moi-même fait du droit et j'ai étudié les relations internationales ; c'est un peu tout ça qui fait que je me dis que les droits de l'homme, c'est un combat qu'il faut mener pour encourager ceux qui se battent sur le terrain.

Vous avez parlé dans votre propos liminaire lors de l'échange avec la presse d'un recul des droits de l'homme dans les pays que vous avez sélectionnés dans le cadre de ce projet. Y-a-t-il une enquête qui a été menée dans ce sens ? Si oui, qu'est-ce qui a été concrètement relevé en matière de violation des droits de l'homme ?

Le chargé de projet qui a écrit le programme Défi en 2014 est venu ici surplace dans les 4 pays d'Afrique centrale à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Rdc. Il a rencontré des organisations de terrain que nous avons soutenues par le passé. Il a travaillé avec elles pour constater la situation des droits de l'homme dans ce pays. Donc, ce sont les organisations de la société civile qui nous remontés le recul dont nous parlons ; qui disent qu'il y a toujours de plus d'exactions qui sont commises ; qu'il y a plus de violations de droits de l'homme qui sont

commises également. C'est comme ça que nous avons réussi à construire ce projet. C'est toujours en partant de la base de terrain avec le travail que mènent au quotidien, les organisations de la société civile d'Afrique centrale.

Il y a un aspect de ce projet qui vise à soutenir les personnes victimes des discriminations ethnique et sexuelle. Dans le contexte socio-culturel qu'est le nôtre au Cameroun, ça sonne comme une forme promotion de l'homosexualité. Que répondez-vous ?

Je réponds d'abord que lorsqu'on défend les droits de l'homme, on le fait d'une manière générale. Il n'y a pas de personnes Sgbti dans les peuples qui se disent autochtones ou les détenus des prisons de Bafoussam ou du Congo, de la Rdc. C'est toutes ces personnes-là que nous défendons. Il n'y a pas de différence de hiérarchie dans les droits de l'homme. Donc les personnes qui ont une orientation sexuelle qui est différente de celle de la majorité ont je crois, le même droit que l'ensemble de la population c'est-à-dire le droit à un logement décent ; le droit d'avoir un travail ; le droit d'être respectées pour ce qu'elles sont ; le droit à la dignité ; le droit d'avoir une vie privée ; le droit d'avoir une famille. Tous ces droits-là, ce sont des droits fondamentaux. La déclaration universelle des droits de l'homme ne fait d'ailleurs pas de différence entre les différentes personnes de ce monde. Après, quand vous me parlez de promotion de l'homosexualité, je vous réponds que nous soutenons les organisations de la société civile camerounaises, congolaises, gabonaises...qui travaillent sur ces thématiques-là au quotidien. On ne les pas inventés, on ne suscite pas leur travail, elles travaillent déjà sur ces problématiques-là. Ce que nous faisons, c'est simplement de les soutenir, leur donner un peu d'argent, des moyens de mener leurs actions de terrain et de renforcer leurs capacités de manière à les structurer, à les pérenniser...Donc nous sommes exactement dans la même démarche avec la Ligue des droits et libertés (Ldl) qu'avec les organisations dites identitaires. Enfin c'est une thématique que je trouve très intéressante en ce sens que même en France (vous croyez ici que c'est une cause qui est acquise en France), or les personnes Sgbti sont encore discriminées pour ce qu'elles sont. Elles sont encore exclues de la plupart des réflexions sur les affaires publiques. Elles sont souvent mises à la rue, elles sont rejetées par leur famille. Ici ce sont exactement les mêmes discriminations qu'elles subissent et je crois que c'est un combat qu'il faut mener. C'est pourquoi nous soutenons les organisations camerounaises (elles sont une trentaine à travailler sur cette thématique-là).